

Transfert direct (vente gré à gré) valable pour les SCPI

DOCUMENTS À FOURNIR :

- ▶ Déclaration de cession de parts (formulaire Cerfa 2759) enregistrée par la recette des impôts
- ▶ Lettre de rachat (document de la société de gestion) signée par le vendeur et l'acquéreur (cf annexe)
- ▶ Copie recto-verso des cartes d'identité des deux parties
- ▶ RIB de l'acquéreur
- ▶ Copie du justificatif de domicile de l'acquéreur (facture électricité, eau, gaz, téléphone, attestation d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, quittance d'assurance pour le logement – titre de propriété ou quittance de loyers...) ou de l'extrait K-bis pour une personne morale
- ▶ Forfait de gestion administrative unique de 180 € libellé à l'ordre de LA FRANCAISE REM

A savoir : La valeur nette unitaire choisie pour la transaction ne doit pas être supérieure ou inférieure à plus de 10 % de la valeur de retrait.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS / DONNÉES PERSONNELLES : les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement LF REM pour l'exécution de la souscription, le traitement des opérations, le respect des obligations réglementaires, légales, comptables et fiscales ainsi que le développement et la prospection commerciale.

Veuillez noter que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition notamment à l'envoi de communications marketing. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : Direction de la clientèle du Groupe La Française - 128, bd Raspail - Paris 75006 (serviceclient@la-francaise.com). Pour plus d'informations, veuillez lire notre politique de confidentialité accessible sur le lien suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/politique-de-confidentialite-et-de-cookies/>

Transfert direct (vente gré à gré) (suite)

TRANSFERT DIRECT – LETTRE DE RACHAT

Le Cédant :

Numéro d'associé :					
Nom :	Prénom :				
Statut	☐ Célibataire	☐ Marié(e)	☐ Divorcé(e)	☐ Pacsé(e)	☐ Veuf(ve)
Régime matrimonial :					
Date et lieu de naissance :					
Adresse complète :					
.....Téléphone					

INFORME LA SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA CESSION AU PROFIT DU CESSIONNAIRE SUIVANT DE PARTS SOCIALES DE LA SCPI EN :

- ☐ PLEINE PROPRIÉTÉ
☐ NUE PROPRIÉTÉ

- ☐ USUFRUIT TEMPORAIRE
☐ USUFRUIT VIAGER

Le cessionnaire :

Numéro d'associé :					
Nom :	Prénom :				
Statut	☐ Célibataire	☐ Marié(e)	☐ Divorcé(e)	☐ Pacsé(e)	☐ Veuf(ve)
Régime matrimonial :					
Date et lieu de naissance :					
Adresse complète :					
.....Téléphone					
Adresse mail :					
Régime fiscal :	☐ Personne Physique	☐ BIC	☐ IS		
Résidence fiscale :	☐ France et DOM	☐ TOM	☐ U.E	☐ Hors U.E	

FAIT A, LE

SIGNATURE DU CÉDANT

Précédée de la mention

« Bon pour transfert de parts sociales »

SIGNATURE DE L'ACHETEUR

Précédée de la mention

« Bon pour acquisition de parts sociales »

XX3726 - Janvier 2024